

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72

LDLLegales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



OPAC DE LA SAVOIE

Avis d'attribution

M. Fabrice HAINAUT - Directeur général
9 rue Jean Girard-Madoux
73024 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 96 60 40 - Fax : 04 79 68 59 76
mél : correspondre@aws-france.com
web : http://www.opac-savoie.fr
SIRET 77645954700100

Objet : Missions de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'entretien (menuiserie, serrurerie) sur le patrimoine de l'OPAC de la Savoie - Accord-cadre à bons de commande
Référence acheteur : 20026MOE02
Nature du marché : Services
Procédure adaptée
Classification CPV : Principale : 71300000 - Services d'ingénierie
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 10/03/23
Marché n° : 23.034
ÉCLORE, 367 Avenue du Grand Ariétaz, 73000 CHAMBERY
Montant HT : 60 000,00 €
Envoi le 28/03/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :
<http://www.opac-savoie.fr>

350013400

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-François BRAISSAND - Maire
Centre Administratif René Gay
89 place de l'Eglise
ALBENS
BP 90003
73410 Entrelacs
Tél : 04 79 54 17 59 - Fax : 04 79 54 12 77
mél : mairie@entrelacs-savoie.fr
web : http://www.entrelacs-savoie.fr
SIRET 20005383300014
Groupement de commandes : Oui
Mairie d'Entrelacs
L'avis implique un marché public
Objet : Aménagement du secteur du Longeret
Référence acheteur : AAPC 2023-04
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 30 allée de la Vieille Ecole 73410 ENTRELACS

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Lot N° 1 - TERRASSEMENT, VRD ET REVETEMENTS
Lot N° 2 - ECLAIRAGE PUBLIC
Lot N° 3 - MOBILIER ET ESPACES VERTS
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Capacité à exercer l'activité professionnelle : Liste et description succincte des conditions : Pour les aménagements paysagers, les entreprises doivent disposer de minima des qualifications Qualipaysage ou équivalentes suivantes :
Création de jardins et d'espaces verts P110 minimum
Entretien de jardins et d'espaces verts E130 minimum
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global des 3

dernières années et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Références d'ouvrages réceptionnés au cours des 5 dernières années ou en cours d'exécution ; de même nature et importance, appuyées pour les références les plus importantes, d'attestations de bonne exécution précisant les lieux et dates de réalisation, et si les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Oui
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
Mélanie GUEGAN
Tél : 06 33 69 56 00
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 28/04/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 28/03/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

349915800

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE TIGNES

Avis d'enquête publique

Conformément au code de l'urbanisme et notamment les articles L153-11 et suivants et R153-1 et suivants, au code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27, et en exécution de l'arrêté du Maire de la commune de Tignes en date du 24 mars 2023 portant ouverture d'une enquête publique, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire communal de Tignes, du 20 avril au 23 mai 2023, sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Au terme de l'enquête publique, le dossier de PLU sera éventuellement modifié pour tenir compte du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, des avis des personnes publiques consultées et de la population. Il sera ensuite soumis à l'avis du Conseil Municipal, autorité compétente pour prendre la décision d'approbation par délibération.
Monsieur Jean-Louis PRESSE, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête publique. Le dossier d'enquête dans sa version « papier » ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables pendant toute la durée de l'enquête, soit pendant trente-quatre jours consécutifs du 20 avril au 23 mai 2023, à l'accueil de la mairie de Tignes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés. Le dossier sera également consultable sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Tignes, aux jours et heures tels que susmentionnés.
La version numérique du dossier d'enquête sera consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune de Tignes, dans la rubrique « Les grands projets » à l'adresse <https://www.mairie-tignes.fr/16082-enquete-publi-que-modification-du-plu.htm>
complétée par un registre dématérialisé sécurisé permettant au public de transmettre ses contributions et propositions directement, à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra ainsi prendre connaissance du dossier et consigner ses observations en langue française, soit sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Tignes, soit sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>, soit par courrier à l'attention du Commissaire Enquêteur, domicilié pour la circonstance au siège de la mairie de Tignes

(238, Boucle du Rosset - B.P. 50 - 73321 TIGNES CEDEX), soit par voie électronique à enquete-publique-4560@registre-dematerialise.fr avec une publication dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/4560>) et donc visibles par tous.

Pendant cette même période, le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux dates suivantes : **le jeudi 20 avril 2023 de 9h à 12h, le jeudi 4 mai 2023 de 13h30 à 17h30 et le mardi 23 mai 2023 de 13h30 à 17h30.**

Toute information relative à cette enquête pourra également être sollicitée auprès de Monsieur Hubert DIDIERLAURENT, 3ème adjoint au Maire, dont le contact s'effectuera en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Nonobstant les dispositions du titre Ier du livre III du code des relations entre le public et l'administration, le dossier d'enquête publique est communiqué à toute personne, sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les observations du public sont également consultables et communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.

Le dossier de la modification n° 1 du PLU a été soumis à l'examen au cas par cas « ad-hoc » réalisé par la personne publique responsable préalable à l'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme, auprès de l'autorité environnementale représentée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis conforme en date du 13 mars 2023.

Dans un délai de trente jours suivant la fin de l'enquête, sauf report motivé de ce délai, le Commissaire Enquêteur transmettra à Monsieur Le Maire les registres et pièces annexes avec son rapport et ses conclusions motivées et, simultanément, adressera une copie de son rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à la mairie de Tignes et publiés sur son site Internet. Ils seront également disponibles en Préfecture ainsi qu'à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>

L'avis d'enquête publique est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de la Savoie. Il sera également affiché en Mairie de Tignes et sur son site Internet à l'adresse <https://www.mairie-tignes.fr/16082-enquete-publique-modification-du-plu.htm>, à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>

ainsi que sur les différents panneaux d'affichage communaux, au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique.

349620500

Installations classées



PREFECTURE DE LA SAVOIE

COMMUNE DE CHAMBERY

Avis au public Installations classées pour la protection de l'environnement

Service de la Coordination des Politiques Publiques

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral du 24 mars 2023, une mise à consultation du public, du mardi 18 avril 2023 au lundi 15 mai 2023 inclus, est ouverte en mairie de quartier centre Lauriers à Chambéry sur la demande d'enregistrement présentée par la société Total Marketing France concernant l'exploitation d'une exploitation de la station service Relais Le Bourget Chambéry situées sur le territoire de la commune de CHAMBERY.

Le dossier de demande d'enregistrement, ci-dessus visé, avec les pièces le composant, sera déposé en mairie de quartier centre Lauriers à Chambéry, du mardi 18 avril 2023 au lundi 15 mai 2023 inclus pour que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de celle-ci, à savoir :

- les lundis de 8h30 à 17h ;
- les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- les jeudis de 13h30 à 18h ;
- les vendredis 8h30 à 12h30.

Cet avis et la demande de l'exploitant seront mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/>) rubrique Politiques Publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Installations classées pour la protection de l'environnement > Enregistrements. Les observations du public pourront également être adressées par écrit au maire ou au préfet :

Préfecture de la Savoie

Guichet unique des installations classées pour la protection de l'environnement
B.P. 1801 - 73018 CHAMBERY CEDEX
ou à l'adresse électronique suivante : pref-icpe@savoie.gouv.fr
L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le préfet de la Savoie.
L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou peut faire l'objet d'un arrêté de refus.

350011400

VIES DES SOCIÉTÉS

Dissolutions

Dynamic Engineering
EURL au capital de 100€.
Siège social : 36 rue Croix d'Or
73000 Chambéry
917494502 RCS Chambéry

Le 06/03/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Gael David, 36 Rue Croix d'Or 73000 Chambéry, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social de la Société. Modification au RCS de Chambéry.

347250800

Modifications statutaires

GCK INDUSTRY

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 300 Route des Fabriques -
73250 SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
RCS CHAMBERY 892 494 261

MODIFICATIONS DIVERSES

Aux termes d'une décision en date du 23 décembre 2022 le Président de la société par actions simplifiée GCK INDUSTRY, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 300 Route des Fabriques, 73250 SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY au 15 Avenue du Lac, 73370 LE BOURGET-DU-LAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Il résulte de la même décision l'adoption de la dénomination sociale «GCK Mobility» en remplacement de « GCK INDUSTRY » et la modification de l'article 3 des statuts.

POUR AVIS, Le Président

348640700



marchés publics



>> CONTACT : Novia TRUCHOT
06 07 01 96 35
novia.truchot@ledauphiné.com

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence
des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com